

# **PROJET D'EDUCATION CENTRE JMDD**

9/02/2021

Le Centre JMDD est ***un lieu d'éducation*** dédié à des ***Jeunes motivés et particulièrement démunis***. Les jeunes y sont ***hébergés et sont scolarisés*** dans les établissements scolaires de la circonscription scolaire de la région, ils bénéficient ***d'un suivi scolaire rigoureux***.

Le centre est un ***espace laïque*** dans lequel ***l'éducation à la citoyenneté*** est prépondérante.

***Le fonctionnement du centre est intégralement assuré par le parrainage des filleuls.***

Les 2 points essentiels de ce projet d'éducation sont :

- La scolarité
- La vie en communauté

## **I - LA SCOLARITE**

Il est attendu des filleuls

### **EN CLASSE**

- Ponctualité et assiduité
- Tenue correcte
- Attitude correcte et respectueuse envers le corps éducatif et l'école
- Travail régulièrement fait et correctement réalisé
- Bonne tenue des documents scolaires (livres, cahiers etc ...)

### **A L'ETUDE au CENTRE**

- Attitude correcte et respectueuse des Responsables
- Tenue correcte
- Assiduité, ponctualité

Le travail doit être régulier et sérieux.

### **Recommandations**

- Le travail en équipe est toléré à condition qu'il ne dérange pas les autres,
- L'aide ou l'entraide est conseillé, le monitorat peut être une expérience intéressante (« le grand frère ou la grande sœur aide le « petit frère ou la petite sœur »)
- La révision ou la reprise du travail quotidien doit être effective et exigée.
- **Une attention particulière pour la langue Malagasy :**
  - Un soin tout particulier sera accordé à l'étude et à l'appropriation de la langue Malagasy  
La maîtrise est indispensable à toute autre acquisition et doit rester une priorité
- Il est souhaitable de se rapprocher de l'Alliance Française pour un meilleur apprentissage de la langue française. Des cours de FLE (français langue étrangère) peuvent être envisagés et financés dans la limite du possible par la JMDD.

## EN CONSEQUENCE

- **De bons résultats scolaires sont attendus.**

Il est rappelé – sauf cas exceptionnels – que **le redoublement n'est plus autorisé au Centre JMDD.**

En fin d'année scolaire, un conseil pédagogique regroupant les Responsables, le Bureau, le Représentant des filleuls et le Représentant des parents se réunit pour statuer sur le maintien ou non du Filleul au sein de l'association JMDD.

## **II - LA VIE EN COMMUNAUTE**

**La vie en communauté oblige à vivre selon des règles et des valeurs**

### **1- Les composantes de la Communauté.**

- Le directeur ou la directrice
- Le directeur adjoint ou la directrice adjointe
- La cuisinière
- Les gardiens
- Les jardiniers
- Les parents
- Les filleuls

Toutes ces personnes sont des membres associés et bénévoles qui participent à l'encadrement des filleuls.

### **2-Les règles et obligations de la vie en communauté**

Celles-ci sont définies dans le règlement intérieur du centre

### **3-Les valeurs de la vie en communauté**

Le centre est une communauté de vie regroupant des adultes et des jeunes, ils doivent vivre ensemble.

# ***Vivre ensemble c'est vivre avec des valeurs***

## **LE RESPECT.**

- Le respect de soi, le respect des autres (les camarades, les éducateurs, les cadres...), le respect du cadre de vie, le respect de son travail et du travail des autres.
- L'entretien d'une relation régulière avec son parrain.

## **LA VALEUR TRAVAIL.**

- Le goût de l'effort, le goût du travail bien fait, la progression dans le travail et les résultats, la volonté de réussir.
- La solidarité et le partage : pratiquer l'entraide, le monitorat et le tutorat ; partager les compétences avec ceux qui en ont besoin...
- Avoir ENVIE d'étudier.

## **LA PAROLE**

- Savoir écouter sans passion et calme
- Libérer la Parole avec tolérance, bienveillance et compréhension
- Partager la Parole sans diffamation et respect pour développer la liberté d'expression et le pluralisme des opinions
- Savoir prévenir et gérer les conflits.

## **L'ESPRIT DE RESPONSABILITE**

- Être attentif à ses actes, à ses paroles, à son travail, à ses choix et être capable de s'assumer.
- Honnêteté et vérité
- Renforcer la volonté d'être un acteur honnête et responsable de la communauté

## **L'ESPRIT DE SERVICE**

- Renforcer la volonté d'être acteur
- Pour organiser la vie commune avec le partage des responsabilités pour le bien de tous.

## **LA CELEBRATION**

- Célébrer les fêtes, les anniversaires, les réussites etc...

### **III - LES PARENTS**

Les Parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants.

Les parents sont membres de la communauté au sein de laquelle ils doivent tenir un rôle important en :

- Assistant activement aux réunions administratives, disciplinaires et éducatives.
  
- Participant à la vie du centre pour des aides ponctuelles, en participant aux activités essentielles au besoins de la communauté (élevage, cultures, divers travaux domestiques ....)

**En définitive le Parent accompagne l'Éducateur pour faire grandir son Enfant.**

***« Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères sinon nous allons mourir ensemble comme des idiots. » Martin Luther King***

#### **Les annexes :**

**1- Les statuts de l'association**

**2- Le règlement intérieur du centre**

**Tout manquement au règlement intérieur est passible de sanctions.**

Selon la gravité de la faute, un conseil de discipline-composé des Responsables, du Président du Bureau ou son représentant, du représentant des Parents, du représentant des Filleuls- peut être convoqué.

Des sanctions allant du simple avertissement jusqu'à l'exclusion définitive peut être requise. Voir la graduation des sanctions au RI.